



Compte titre ordinaire

Par Darigan

Bonjour,
j'ai ouvert un compte titre ordinaire dans ma banque je n'y connais rien sauf qu'on me l'a conseillé car j'avais une certaine somme a placer au bout de plusieurs mois je vois que rien ne bouge je vois des actions qui montent en vert et dessous d'autres qui baissent mais aucun revenu (par compte mon dépôt est toujours intact)on m'avait promis un peut plus de 3% je vais prendre rendez vous avec mon conseillé avez vous des infos a me communiquer avant s'il vous plait merci d'avance
cordialement

Par Nihilscio

Bonjour,

Un compte titre sert à déposer des valeurs qui s'échangent en bourse, actions et obligations de sociétés cotées principalement. Un fois que vous avez ouvert un tel compte et que vous y avez déposé des liquidités, vous passez des ordres pour acheter ou vendre. Si vous ne passez aucun ordre, il ne se passe rien. Vous avez semble-t-il été mal conseillé. Gérer un compte titres implique un minimum de connaissance des marchés financiers et de se tenir au courant de l'évolution des marchés.

Vous devriez définir vos intentions : niveau de risque que vous acceptez, savoir si vous comptez investir à court ou à long terme.

Il existe toutes sortes de modes de placement outre les valeurs cotées : SICAV ou fonds de placement, comptes à terme, SCPI. Annoncer un rendement de 3 % pour un compte titres n'a pas de sens.

Par yapasdequoi

Bonjour,

Quand on n'y connait rien, on évite....et on reste dans les placements sans risque.

Normalement le banquier vous a fait remplir un questionnaire pour évaluer vos connaissances du sujet... Mais certains font les réponses à votre place, ce qui est illégal.

Un placement boursier est à long terme : soit au moins 10 ans pour avoir une rentabilité.... donc plusieurs mois est insuffisant.

Mais il y a aussi un risque de perte, ce qui veut dire que sauf un contrat spécifique qui garantit le capital, vous pouvez aussi tout perdre en cas de crise ou d'erreur de placement.

Et ensuite les frais d'entrée, de gestion, et l'imposition (flat tax à 30%) qui mangent les bénéfices (on vous parle toujours du brut ...)

Renseignez vous sur les placements sans risque. De nos jours il y a des livrets avec 2,5% garantis.

Par Darigan

Bonsoir
je vous remercie de m'avoir répondu